

Elections

89



Ajustant ses lunettes, Robert Bourassa semble murmurer en même temps quelques mots à Lise Bacon, lors d'une conférence de presse hier.

Environnement: les libéraux injecteraient 50 millions \$ de plus par année dans le budget

par Suzanne DANSEREAU
TERREBONNE (PC) — Un gouvernement libéral ajouterait \$50 millions par année au budget du ministère de l'Environnement et créerait un Fonds de développement des technologies environnementales, doté d'un budget de \$10 millions par année pour cinq ans.

Ce sont là quelques-uns des engagements en matière environnementale qu'ont annoncés, hier, le premier ministre Bourassa et la ministre de l'Environnement Lise Bacon.

«Il faut développer chez les entreprises une conscience environnementale. Dans les années 1960, le Québec s'est attelé à la réforme de l'éducation; dans les années 1970, il a fait la réforme sociale; dans les années 1980, ce fut celles des finances publiques; durant les années 1990, c'est l'environnement qui va devenir la priorité», a déclaré M. Bourassa, faisant l'annonce de ces engagements dans le décor enchanteur de l'Île-des-Moulins, un site historique à Terrebonne.

426 millions \$

Ainsi, alors que le budget de l'Environnement se chiffre à \$426 millions cette année — dont quelque \$300 millions vont à l'assainissement des eaux — on y injectera \$50 millions pour faire davantage d'inspection, de prévention et d'enquête, a précisé l'actuelle ministre de l'Environnement, Mme Lise Bacon. La ministre a ajouté qu'on comptait également embaucher davantage de fonctionnaires.

Bourassa maintient la ligne dure envers les infirmières

VILLE DES LAURENTIDES (PC) — Le premier ministre Bourassa maintient la ligne dure envers les infirmières.

Refusant catégoriquement la suggestion du chef péquiste Jacques Parizeau de suspendre l'application du décret qui doit entrer en vigueur ce matin, M. Bourassa a déclaré hier soir que ce décret s'appliquerait coûte que coûte, à moins que les infirmières ne mettent fin à leur grève avant huit heures ce matin.

«Tout gouvernement responsable ne peut pas accepter qu'un groupe de citoyens, si méritoire soit-il, se place au-dessus des lois. Dans quelle sorte de société allons-nous pouvoir fonctionner si un groupe décide de mettre les lois de côté», s'est exclamé M. Bourassa, répondant ainsi à la lettre du président de la CSN Gérard Larose qui l'enjoignait de retirer la loi 160.

D'autre part, M. Bourassa maintient encore son offre de médiation aux infirmières. «Sans conditions, sauf le respect de la loi» rappelle-t-il.

Hier matin, M. Bourassa s'est même dit prêt à examiner les recommandations d'un médiateur et de voir s'il doit modifier son offre de \$640 millions, si telle était la recommandation du médiateur.

Même si elle reconnaît le manque d'effectifs au ministère, la ministre refuse de lier l'affaire du plomb à Saint-Jean-sur-le-Richelieu à cette carence. Elle préférerait encore, hier, attaquer le PQ dans ce dossier, «qui est responsable d'avoir accordé un permis à la firme Balmets».

Quant au Fonds des technologies environnementales, il s'agit pour le gouvernement d'un investissement de \$10 millions par année sur cinq ans. Le PLQ s'attend à ce que les secteurs privé et universitaire en investissent autant au cours des cinq prochaines années.

Le fonds servira à financer des programmes de recherche visant notamment l'implantation de technologies «propres», de procédés et de produits non-dommageables pour l'environnement.

D'autre part, le Parti libéral formule d'autres engagements, dont voici les principaux:

— faire en sorte que toute aide gouvernementale demandée par une entreprise dont le projet a une incidence environnementale, soit assujettie à une analyse d'impact et à l'obtention d'une attestation de conformité aux normes environnementales.

— Obliger toute entreprise requérant l'aide gouvernementale à fournir un plan d'action visant à rendre conforme aux normes environnementales les opérations existantes de l'entreprise.

— Accorder un meilleur soutien aux organismes voués à la protection de l'environnement.

— Faire en sorte que le ministre de l'Environnement siège sur le comité interministériel permanent du développement économique (CMPDE).

Par ailleurs, M. Bourassa ne pouvait pas dire hier soir si des contacts de dernière minute auraient lieu pendant la nuit entre les deux parties, afin de régler l'impasse.

Il refusait également de commenter la situation qui sévissait hier dans les hôpitaux et les centres de services de santé, où les dirigeants ont éprouvé des difficultés à recruter du personnel brisé de grève. «Je dois parler avec Mme Lavoie-Roux» s'est-il borné à dire.

Il reste à l'Etat québécois la possibilité de poursuivre les infirmières et leurs dirigeantes.

Le premier ministre, poursuivant sa tournée électorale, participait hier soir à une assemblée partisane dans le comté de Rousseau.

Il a élevé le ton lorsqu'il a abordé le dossier des infirmières. «Frapper le gouvernement lorsqu'il a les mains liées dans le dos, ce n'est pas moral», a-t-il déclaré.

Le gouvernement Bourassa a effectivement les mains liées, car, même s'il le voulait, il ne pourrait pas voter une loi fixant les conditions salariales des infirmières, puisqu'en campagne électorale le gouvernement ne peut convoquer l'Assemblée nationale pour voter une telle loi.

Le PQ réitère son engagement sur un Fonds national de l'emploi

par Michel VENNE
TROIS-RIVIERES (PC) — Le Parti québécois s'est à nouveau engagé hier à créer un Fonds national de l'emploi constitué par les contributions des entreprises pour financer les programmes de formation professionnelle.

L'objectif du PQ est d'inciter les entreprises à assumer leur part dans ce domaine. Aussi, un gouvernement péquiste leur demanderait d'y consacrer l'équivalent de un pour cent de leur masse salariale. Celles qui ne souhaiteraient pas prendre elles-mêmes à leur charge une telle responsabilité seraient forcées de contribuer au fonds pour une somme équivalente.

Le gouvernement verserait lui-même son dû à ce fond à titre d'employeur. Les entreprises de quatre employés et moins seraient exemptées.

C'est au moins la troisième fois que le chef péquiste, Jacques Parizeau, annonce cette intention d'un futur gouvernement du Parti québécois. Pour lui, c'est devenu une marotte.

Le chef péquiste a rappelé, pour bien marquer qu'il s'agissait là d'une priorité, que l'un des quatre blocs de pouvoirs qu'un gouvernement du PQ tenterait de rapatrier du fédéral dès après son élection comprendrait les programmes qui touchent à la formation professionnelle et le développement de la main-d'oeuvre.

M. Parizeau croit qu'on ne peut arriver au plein-emploi sans une politique de formation professionnelle autrement plus dynamique que celle qui existe.

En outre, dit-il, citant un sondage récent, 37 pour cent des 16.000 membres de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante embaucheraient des employés supplémentaires s'ils réussissaient à en trouver qui sont bien formés.

«Les programmes mis en place sont des machines à fabriquer des crédits périmés, dit-il. En 1988-89, \$37 millions qui auraient dû servir à la protection et au développement de l'emploi et à la formation professionnelle n'ont pas été dépensés.»

Baisser le chômage

En Suède, dit M. Parizeau, où le taux de chômage n'est que de 1.6 pour cent, la formation professionnelle est devenue une obsession nationale, tandis que le Québec où le chômage oscille toujours autour des 10 pour cent est la province canadienne où il s'en fait le moins directement par les entreprises.

En France, une loi force les entreprises depuis 1971 à consacrer 1.1 pour cent de leur masse salariale à cette fin.

Le fonctionnement de ce fonds serait exactement le même que celui sur la recherche-développement que le PQ s'est engagé à créer mercredi.

Il s'agirait d'un fonds autonome administré par un conseil formé de représentants du monde patronal, du monde syndical et du gouvernement.

Les sommes accumulées pourraient servir à financer des programmes conjoints de formation ou de recyclage de la main-d'oeuvre ou encore à distribuer des bourses d'étude, etc. Des fonds régionaux seraient aussi créés.

Parizeau demande un report des sanctions «de plusieurs jours»

TROIS-RIVIERES (PC) — Jacques Parizeau qui avait la veille appuyé le gouvernement à ce sujet lui a demandé hier de reporter «de plusieurs jours» l'application des sanctions sévères qui devaient être imposées dès ce matin aux infirmières en grève et de reprendre sans tarder les négociations.

Le chef du Parti québécois, qui faisait campagne en Mauricie, a refusé de voir dans cette attitude une quelconque volte-face de sa part.

«Ce qui a changé, c'est le refus du gouvernement, par la voix du ministre Daniel Johnson, de reprendre les discussions», a-t-il plaidé devant la presse.

M. Parizeau estime que «ça n'a pas de sens qu'avec la sévérité des sanctions annoncées, le gouvernement refuse de discuter», comme il l'a fait hier matin en rejetant catégoriquement les contre-propositions syndicales déposées la nuit précédente.

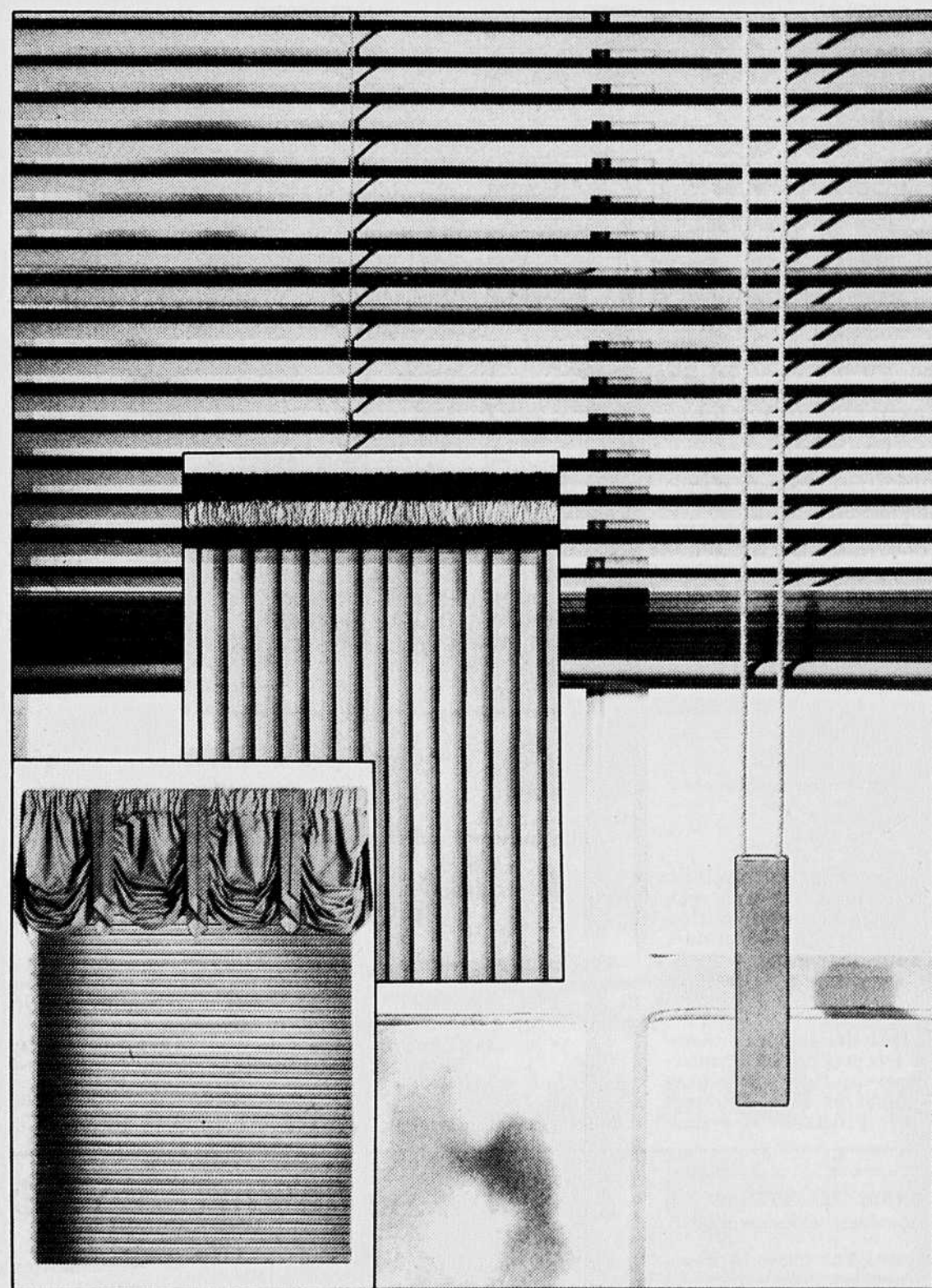
Lui qui clamait mercredi que cette «grève illégale dans les hôpitaux était inacceptable», semblait disposé hier à qu'elle se poursuive. «Tous les rapports que nous avons indiquent que la grève se déroule de façon très civilisée et dans le calme», a-t-il soutenu. «Quand l'intérêt du public est en cause, a-t-il dit plus tard, il ne faut pas s'accrocher strictement à l'aspect légal de la question.»



En compagnie de la candidate Pauline Marois, Jacques Parizeau a visité hier le moulin à papier de Kruger à Trois-Rivières.

30% à 40% de rabais!

Parures de fenêtres chez Eaton



40% de rabais!
Nouveaux stores vénitiens «Ultra» de Ball

Voici les tout nouveaux modèles de stores vénitiens avec fonctionnement breveté à un seul cordon de commande qui lève, abaisse ou fait pivoter les lamelles. Avec lamelles de 1/2 ou 1 po, vaste gamme de couleurs. Commandez dès maintenant afin de profiter de ce rabais.

30% de rabais!
Parures de fenêtres Draco

- Stores verticaux, lattes de 2 po et de 3 1/4 po.
- Stores à plis de 3 densités de tissu.
- Stores vénitiens en aluminium avec lattes de 1/2 po, 1 po, ainsi les nouvelles lattes à 3/4 po.
- Tissu de couleur «Concerto» de Draco pour assortir avec vos stores Draco.

30% à 40% de rabais!
Collection de stores diaphanes Avanti

- Une sélection Eaton débordante de tissus vedettes, à bas prix avantageux.

30% de rabais!
Une sélection de tentures et de tissus de recouvrement

En coton, avec imprimés et tons unis.

- Cuir souple et vinyle d'aspect cuir, pour un recouvrement des plus élégants.

Service Eaton d'achats à domicile

Pour la région de Sherbrooke, composez 563-9555

Eaton se fera un plaisir de vous envoyer un représentant chevronné pour vous montrer des échantillons. Et cela, sans frais, ni obligations de votre part.



EATON

Nous sommes... le grand magasin du Canada

ÉDITORIAL

Finie l'escalade

Entre le gouvernement et les infirmières, c'est l'escalade. Brandissant la loi, le gouvernement, outre les sanctions automatiques, est passé aux sanctions personnelles. Non seulement le syndicat écoperait, mais les individus seraient mis à l'amende, perdant des journées de salaire et des années d'ancienneté. Pour sa part, la Fédération des infirmières loin d'être intimidée, croit que le gouvernement à la signature d'une éventuelle entente, renoncera à appliquer les sanctions. Partant de cette déduction, la Fédération encourage la poursuite des moyens de pression, sollicite les sympathies des autres syndicats et dans certains endroits, tente d'empêcher d'autres personnels de pénétrer dans les établissements de santé.

Les bénéficiaires dans tout cela? Laissés à eux-mêmes ou presque. Bien sûr ils sont soignés, selon les disponibilités. Mais l'angoisse qu'on leur cause, de part et d'autre, est intolérable. Illégale, cette grève doit cesser. Je l'écrivais plus tôt cette semaine, la Fédération des infirmières ne perdrait ni la face ni sa chemise, si elle se ravisait et acceptait une médiation. Le gouvernement ne ferait pas preuve de mollesse s'il renonçait aux sanc-

tions extraordinaires pour se limiter aux peines automatiques. Plusieurs infirmières ont voté contre la grève ou n'ont pas voté pour toutes sortes de raisons. D'autres ont voté simplement pour donner plus de force à leur exécutif, d'autres par conviction et certaines par crainte d'aller contre le sentiment perçu comme général. Mais pourquoi punir toutes ces personnes indistinctement?

Ce n'est pas d'une démonstration de force dont nous avons besoin pour régler la crise dans les hôpitaux, mais d'une escalade du bon sens. Que les infirmières aiment cela ou pas, elles sont parvenues à s'attirer la réprobation non seulement du gouvernement, mais de l'Opposition, de Louis Laberge et d'une forte partie de la population. Elles n'ont plus rien à gagner dans cet affrontement où elles font simplement le jeu du gouvernement. On ne leur demande pas de capituler, mais de se rendre à l'évidence. Elles ont choisi le mauvais moyen, il n'est pas trop tard pour adopter une autre attitude. Et le gouvernement doit favoriser ce recul stratégique en insistant plus sur le dialogue que sur les sanctions.

Jean Vigneault

Une campagne sans débat de fond

La campagne électorale est en marche depuis déjà quatre semaines, il ne reste que 18 jours avant le scrutin, et pourtant, à part les militants, il y probablement peu de Québécois qui peuvent se dire stimulés et enthousiasmés par ce qu'ils ont entendu jusqu'ici.

Le débat sur les BPC et l'affaire de la contamination au plomb ont pris beaucoup de place dans cette campagne. Trop à bien des égards. Et voilà maintenant le conflit des infirmières qui occupera encore pendant plusieurs jours la scène politique.

Certes, ces problèmes particuliers ont leur importance mais il n'est sûrement pas sain pour la démocratie québécoise que la présente campagne se limite à cela ou presque.

Les BPC et l'affaire du plomb ne représentent qu'un aspect bien minime de toute la question environnementale. Or jusqu'ici, on n'a eu droit qu'à quelques vagues engagements en la matière. Quant au dossier des infirmières, il ne cristallise pas toute la question des soins de santé, loin de là. La-dessus aussi, il n'y pas eu encore de véritable débat.

Et que dire des autres grands thèmes qui devraient normalement être au centre de cette campagne: éducation, chômage, famille, démographie, etc.? Encore moins instructif; MM. Bourassa et Parizeau n'ont pas encore vraiment mis cartes sur

table et l'électorat reste sur sa faim.

Pourtant, ce ne sont pas les défis qui manquent. La qualité de l'éducation inquiète, et avec raison; le taux de chômage demeure anormalement élevé malgré la croissance économique; le financement de notre système de soins de santé et son adaptation au vieillissement de la population sont très préoccupants.

Et le statut du Québec?

La souveraineté par «morceaux» nous promet le chef péquiste; une option claire et nette, prétend-il. Oui en ce qui concerne l'objectif ultime, l'indépendance politique. Mais la série de référendums, la stratégie face à Ottawa, les rapports ultérieurs avec le reste du Canada, tout cela l'est beaucoup moins.

De son côté, le premier ministre Bourassa laisse l'électorat complètement dans la noirceur concernant l'accord du lac Meech et ses suites. Quelles seraient la position, la réaction de son gouvernement si, comme tout l'indique, l'entente échouait finalement?

Le Québec aura des choix difficiles à faire au cours des prochaines années et c'est durant cette campagne qu'il faut en parler. Il est temps que MM. Bourassa et Parizeau débattent des questions de fond et pas seulement des événements qui défraient l'actualité. Bref, il tarde que commence enfin la véritable campagne.

Roch Bilodeau

BAVASSERIES

Correspondance: - 0 -

Les patients nous appuient. La preuve, nous n'avons reçu aucune lettre de protestation des malades en phase terminale ou aux soins intensifs.

Les infirmières - 0 -

Notre liste des services essentiels est irréprochable! Pancartes, équipes des lignes de piquetage, beignes et café: tout est prévu avec précision et effica-

cié.

Le syndicat des infirmières - 0 -

Pour être là demain... - 0 -

Les malades - 0 -

Avec cette grève en plus, heureusement que Laprade et Braithwaite ont terminé leur saison!

Les départements de psychiatrie - 0 -

C'est vraiment malheureux

de constater que l'Opposition va encore se retrouver avec quelques sièges... C'est trop!... Le subtil Marc-Yvan Côté - 0 -

En matière d'environnement, la différence entre un incident et une catastrophe, c'est lorsque le ministre s'en mêle.

Une écologiste sceptique, pas une fosse! - 0 -

Plume Lenclier

Maux d'esprit

La réforme de l'orthographe

Deux cents ans après la Révolution française, voici que l'on tente encore une fois d'abattre la Bastille de l'orthographe. Hier, c'était au tour du premier ministre français, Michel Rocard, qui a lancé son poids dans la bagarre. Selon le chef du gouvernement français, la défense de la langue française est trop souvent envisagée comme relevant de la ligne Maginot ou du bastion. Quant à lui, il estime que «les français s'accommodent de quelques difficultés pas tout à fait nécessaires», ce qui constitue «un vrai problème».

C'est pourquoi, malgré tout le respect qu'il porte à la langue de Molière, M. Rocard croit qu'il serait possible d'accepter quelques simplifications minimales, par exemple l'élimination de l'accent circonflexe.

Que les adversaires de l'intervention de l'État dans le domaine de la culture ou ceux qui craignent l'impérialisme culturel de

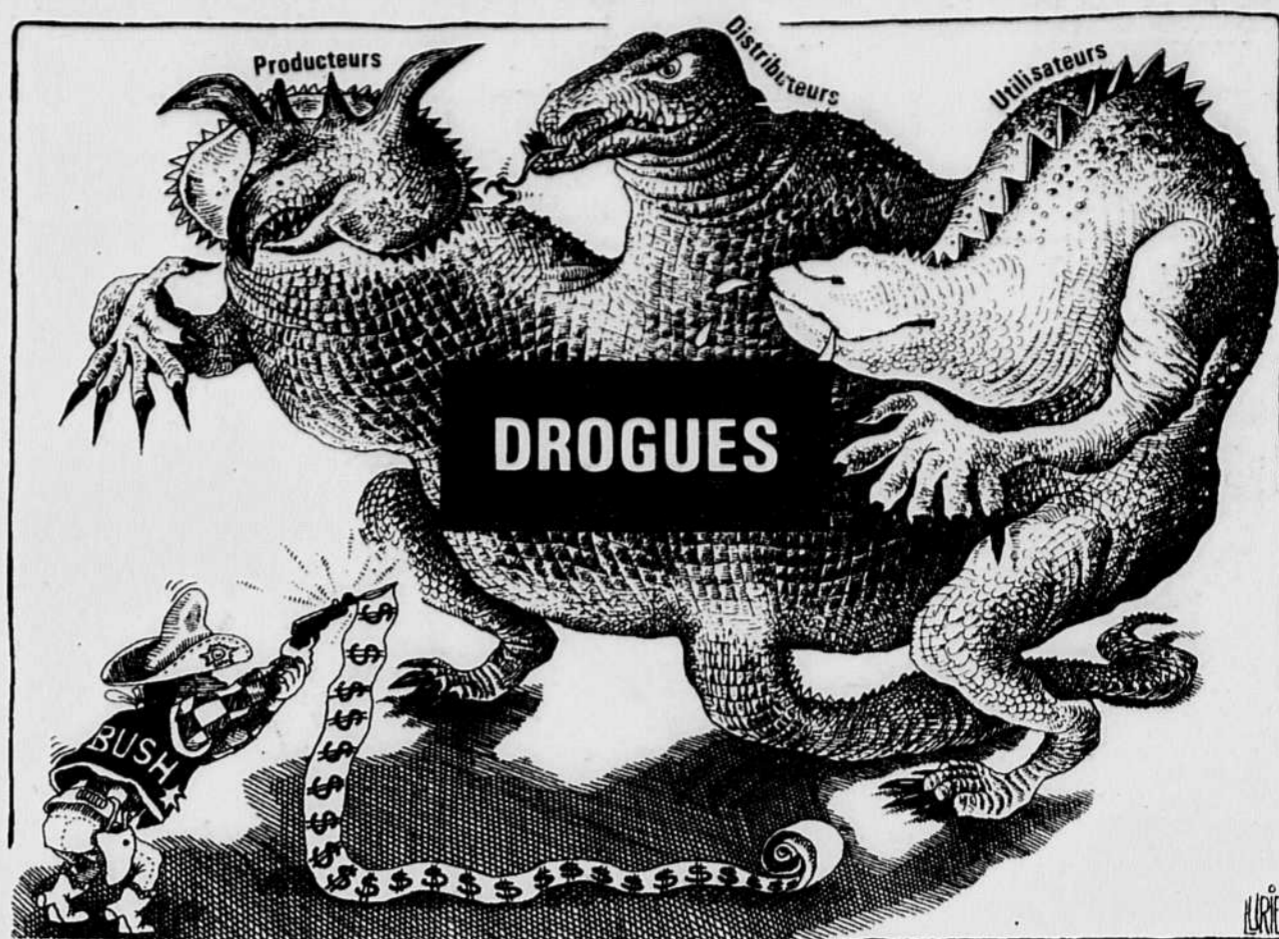
la France se rassurent. Le gouvernement Rocard n'a pas l'intention de légiférer ou de décréter unilatéralement dans un domaine concernant non seulement la France, mais toute la francophonie. Mais le premier ministre français a lancé un appel à tous les grands spécialistes de l'orthographe, à l'Académie française et, partant, au monde de l'enseignement pour arriver à produire des propositions qui, espère-t-il, rencontreront l'accord du plus grand nombre.

Un dossier publié dans le printemps dernier, faisait dire à un porte-parole de l'Alliance des professeurs de Montréal que les classes de la CECM sont pleines d'enfants d'origine allophone qui ont de la difficulté à parler le français. La priorité des enseignants d'ici est donc de s'assurer que ces jeunes puissent d'abord parler et comprendre correctement la langue française avant de

penser à leur enseigner les subtilités de l'orthographe. A la Centrale de l'enseignement du Québec, on n'a encore aucune idée de ce qu'une éventuelle réforme de l'orthographe devrait recouvrir. On s'attache plutôt à établir les conditions d'une plus grande utilisation du français. Cela dit, on n'est pas contre l'idée de se pencher éventuellement sur une simplification de l'orthographe.

Les pays francophones, qui manquent d'idées au point d'organiser des épreuves sportives où la majorité des athlètes ne baragouinent même pas le français, pourraient former un secrétariat pour se pencher sur la question. Après tout, comment pourrait-il y avoir une francophonie sans langue française, avec ou sans accent circonflexe?

Pierre Vennat La Presse



TRIBUNE LIBRE

Radio-Canada et la publicité de la CEQ: une insulte à l'intelligence des Québécois

Aux censeurs de Radio-Canada

Ainsi, vous érigeant en propriétaires des ondes publiques, vous avez une fois de plus décidé d'interdire la diffusion d'un message de la CEQ sur vos ondes! Il serait, prétendez-vous, sujet à controverse comme la publicité sur les condoms!

L'an dernier déjà, vous aviez censuré un message de la CEQ portant sur la langue française et mettant en scène Pierre Bourgeois. Le fait que ce même message ait remporté le prix de la meilleure publication télévisée de 60 secondes et plus et le prix spécial de la culture par la suite, ne semble pas vous avoir ébranlé. Vous récidivez cette année! L'art de se complaire dans le ridicule...

Pourtant ce dit ce message porté par la présidente de la CEQ, Madame Lorraine Pagé? Tout simplement que c'est important les personnes et qu'il faut prendre le temps de les éduquer et de les soigner; qu'on ne peut pas laisser à nos enfants une société moins instruite avec des personnes qui sont plus malades; qu'il n'y a pas d'économie à faire là-dessus...

Quel scandale que d'affirmer une telle chose! Museurons vite la CEQ qui a l'outrecuidance de répéter ce qu'affirme tous les jours l'UNESCO!

Ah! Si la CEQ pouvait, comme tous les bons annonceurs, faire la promotion de la bière, de l'automobile, du fast food, vous n'y



Lorraine Pagé

trouveriez rien à redire. Mais elle prétend, la vilaine, promouvoir l'éducation et la santé et rendre hommage aux centaines de milliers de personnes qui y travaillent quotidiennement! Quelle horreur!

Votez décision, mesdames et messieurs les censeurs de Radio-Canada, est non seulement arbitraire et discriminatoire mais elle constitue de plus une insulte à l'intelligence de la population québécoise.

Combien de temps encore devrons-nous supporter votre ar-

rogante dictature sur les ondes d'un réseau qui, paraît-il, appartient à la collectivité?

Pierre Graveline
Directeur des communications
CEQ

NDLR Pour le bénéfice de nos lecteurs, nous reproduisons ici le texte du message de Lorraine Pagé, présidente de la CEQ.

C'est important les personnes, c'est assez important pour qu'on prenne du temps pour les instruire, qu'on prenne du temps pour les faire avancer, leur faire découvrir des choses, leur faire découvrir les limites de leur possible. C'est assez important les personnes pour qu'on prenne du temps pour régler les problèmes de certaines d'entre elles, pour qu'on prenne du temps pour les soigner, pour apaiser leur peine, pour trouver des solutions à leurs problèmes.

La pire chose qui pourrait arriver c'est de laisser à nos enfants une société qui est moins instruite avec des personnes qui sont plus malades. On ne peut pas laisser ça à la génération qui nous suit et, comme adultes, il faut revendiquer que l'éducation c'est important, qu'il faut y croire. Il faut dire qu'on n'a pas d'économie à faire là-dessus, et qu'on n'a pas d'économie à faire sur la dignité des personnes qui souffrent. Un hommage de la CEQ à celles et ceux qui travaillent en éducation et en santé à bâtir une société meilleure.

Infirmières: à propos de la «vocation»...

Quand j'entends des réflexions comme celles que M. Marc Laurendeau a faites ce matin à Radio-Canada, je suis stupéfaite et je sens qu'il est de mon devoir, en tant qu'infirmière, de rétablir les faits auprès de la population, qui sera la seule à en payer les frais.

Quand M. Laurendeau parle des infirmières d'expérience comme «les vieilles et les jeunes», je me sens plus que vexée! Est-ce que l'on parlerait d'une avocate ou d'une architecte ayant vingt ans d'expérience, comme d'une vieille? J'en doute! On la verrait plutôt comme une professionnelle d'expérience à qui l'on peut se fier.

Quand encore M. Laurendeau dit des infirmières «auraient-elles perdu la vocation?», il date, on se croirait au temps de la colonie, en compagnie de Marguerite Bourgeois. Il y a vingt ans lorsque j'ai choisi la profession d'infirmière, en femme moderne, libre et autonome, j'ai choisi une carrière et non de prononcer des

voeux comme on entre en religion!

Si j'avais su il y a vingt ans qu'en choisissant cette profession, je choisisais par la même occasion de travailler la nuit pour voir mes enfants grandir et participer à leur évolution, de travailler les fins de semaine quand c'est à ce moment que la famille et les amis se réunissent, d'avoir encore après vingt ans à choisir entre Noël et le jour de l'An et ce payé à taux simple, d'avoir encore après vingt ans le mois de mai ou septembre quand ce n'est pas octobre comme vacances d'été, j'aurais certainement réfléchi et probablement vu cette carrière comme on veut qu'elle soit aujourd'hui, un don de soi, une vocation. En choisissant cette carrière, je ne désire pas pour autant renoncer à une vie de famille et à une vie sociale. Je suis une infirmière mais je suis comme toutes les femmes du monde, même si tous les jours je suis confrontée à la maladie, la souffrance, la vie et la mort.

Pour ces raisons, je demande à tous ces messieurs Laurendeau de ne pas museler l'infirmière en lui mettant la population à dos. Qui aurait à en payer la note? Cette même population, les gagne-pe-

tit, car ce sont eux qui auraient à souffrir de la pénurie de personnel infirmier. Les biens nantis comme messieurs Laurendeau et Johnson peuvent facilement demander les meilleurs spécialistes et se garantir de soins adéquats en se payant les services d'une infirmière privée.

C'est au nom de toutes les infirmières que je demande à la population d'appuyer les infirmières dans leur démarche auprès du gouvernement. En nous accordant d'être reconnues comme des professionnelles de la santé, nous nous accordons une meilleure qualité de vie et nous nous assurons de recevoir dans nos centres de santé des soins adéquats par un personnel compétent.

Il est certain que le choix que nous ferons, d'appuyer soit le gouvernement soit les infirmières, aura un impact pour demain sur la façon dont nous voudrions être traités dans nos hôpitaux. Que la population ne voit pas cet avertissement comme une menace de la part des infirmières mais plutôt comme un désir de conscientisation et une volonté de rétablir les faits...

Lise Tapp, infirmière
CHUS

Hommage apprécié

Le 29 août dernier, la ville de Rock Forest honora son ex-maire de funérailles civiques.

Dix années ont passé depuis qu'il s'était retiré de la scène municipale. Une période aussi longue amène naturellement de nombreux changements dans les systèmes et dans les critères d'appréciation de tel ou tel dossier. L'attention se porte obligatoirement sur l'urgence de la situation présente et vers les perspectives à venir. Il est moins courant de prendre le temps de reconnaître la valeur des gestes passés, et il est encore plus rare de tenir à les souligner, surtout lorsque ces gestes ont été posés par nos prédéces-

seurs. C'est pourtant ce qu'a fait l'administration actuelle.

C'est avec un respect marqué que les différents intervenants municipaux ont rempli leur rôle à l'intérieur de ces funérailles civiques. Nous tenons particulièrement à souligner l'intérêt qu'a manifesté M. le maire Gaëtan Lavallée et la grande sincérité du directeur général de la ville, M. Jean Rouillard.

Nous tenions à vous assurer que les hommages rendus à notre cher disparu ont été grandement appréciés, et à notre tour, nous manifestons notre respect.

Gisèle G. Dussault et la famille

la tribune 1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué., Tél.: 564-5450, J1K 2X8 Téléphones: Petites annonces: 564-0999 Publicité: 564-5450 Rédaction: 564-5454 Abonnements: 564-5466		ADMINISTRATION JEAN-GUY DUBUC Président et Éditeur JEAN-GUY FARAH Vice-président Finances et administration	RÉDACTION JEAN VIGNEAULT Rédacteur en chef ROCH BILODEAU Chef éditorialiste adjoint PIERRE-YVON BÉGIN Chef des nouvelles MAURICE CLOUTIER Adjoint-chef nouvelles STÉPHANE LAVALLÉE Chef de pupitre DENIS MESSIER Directeur des pages sportives	PUBLICITÉ J. BERTIN ST-AMAND Directeur marketing JEAN-FRANÇOIS ROULEAU Directeur des ventes	PRODUCTION JEAN-PIERRE ROBITAILLE Directeur de la production J. JACQUES DELORME Chef des opérations GÉRARD PÉPIN Adjoint GASTON GRENIER Adjoint BENOÎT CÔTÉ Chef pressier	COMPTABILITÉ ANDRÉ CORRIVEAU Chef comptable JULIENNE POULIN Gérante du crédit EXPÉDITION MICHEL DOYON Gérant BÂTISSSE ANDRÉ JACQUES Responsable	TIRAGE JEAN-NIL LAPLANTE Directeur au tirage ANDRÉ CUSTEAU Adjoint au directeur Gérants de district: PIERRE-ALAIN DION JACQUES FAUCHER MICHELE FOURNIER MICHEL LAVOIE SERGE NADEAU CLAUDE OUELLET JEAN-MARC PÉPIN GASTON PINARD JEAN-CHARLES POULIN
--	--	---	---	--	--	--	--

Selon un sondage, le PQ atteindrait 40,6% du vote

SHAWINIGAN (selon PC) — Un sondage Léger et Léger établit que le Parti québécois recueille 40,6 pour cent des intentions de vote, contre 46,7 pour cent pour les libéraux.

Commentant hier soir ce sondage mené pour le Journal de Montréal auprès de 1034 répondants, le chef péquiste Jacques Parizeau a dit estimer qu'il ne peut plus rien y avoir de certain dans l'esprit des libéraux.

«La campagne électorale entre dans une nouvelle phase, la partie devient beaucoup plus serrée, il n'y a plus rien de certain dans l'esprit de ceux qui pensaient que la campagne serait facile», a-t-il dit hier, réagissant aux résultats du sondage Léger et Léger publié ce matin.

Le dernier coup de sonde de la firme Léger et Léger, il y a quinze jours, donnait 50 points au PLQ et 38,5 au PQ.

«A partir du moment où les deux partis sont dans l'ordre du 40 pour cent, une nouvelle dynamique s'installe», a poursuivi le chef péquiste qui affichait hier soir, tout comme ses adjoints, un sourire satisfait, admettant toutefois que «l'écart est encore grand».

Quelques jours avant le déclenchement des élections, M. Parizeau avait fixé au PQ l'objectif d'obtenir au moins au-

tant que ce que le OUI avait recueilli au référendum de 1980, soit 40,6 pour cent.

«Là on arrive à ce niveau de ceux qui trouvent que la souveraineté est une bonne chose», a constaté M. Parizeau qui n'a pas dit comment son parti réussirait à élargir ses appuis.

Le chef péquiste attribue aux difficultés des libéraux à parer aux attaques du PQ depuis le début de la campagne électorale le glissement qui s'opère en faveur du Parti québécois.

«Nous essayons d'exposer ce gouvernement pour ce que nous croyons qu'il est, dit-il, et il ne se défend pas très bien. C'est peut-être ça qui fait que l'écart se referme petit à petit.»

M. Parizeau prenait la parole hier soir devant 300 partisans stimulés par les résultats de la plus récente enquête dans le comté de Saint-Maurice où le péquiste Fabien Bécharde tente d'arracher son siège au libéral Yvon Lemire, qui l'a emporté par 3500 voix de majorité en 1985.

Il s'en est pris encore une fois à l'image de bon gestionnaire du gouvernement libéral, «un gouvernement qui ne sait pas et qui refuse de gouverner» et qui a fait du «surfing sur la vague» depuis quatre ans.

La CEQ souhaite ramener le débat électoral sur l'éducation

par Rollande PARENT
MONTREAL (PC) — La Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ) souhaite que les conteneurs de BPC laissent la place aux questions d'éducation et de santé, dans le cadre de la campagne électorale.

Pour alimenter le débat, trois dirigeants de la CEQ ont tracé hier, en conférence de presse, un sombre bilan du gouvernement de Robert Bourassa en ces matières et du peu de signaux encourageants pour l'avenir.

Selon le vice-président Raymond Johnston, les 100 000 membres du secteur de l'éducation de la CEQ reprochent au gouvernement sortant la levée du moratoire sur l'ouverture de nouvelles écoles privées, la décroissance

des adultes, tant au secondaire qu'au collégial, et la précarité des emplois des enseignants de ce secteur.

Dans les cégeps

La Centrale se plaint également de ce que l'insuffisance des ressources financières accordées aux cégeps publics ait forcé ces derniers à mettre fin à bon nombre d'activités et à transférer aux usagers les coûts de certains services auxiliaires.

M. Johnston a dit s'être demandé si on n'était pas revenu à l'époque de Duplessis devant le type de promesses faites par le ministre de l'Éducation, Claude

Ryan, qui, devant un groupe d'élèves leur a promis la construction d'un gymnase.

La CEQ évalue que le Québec s'est appauvri au cours des quatre dernières années malgré une conjoncture économique favorable au plan des services sociaux et de santé.

La centrale syndicale rappelle que sept pour cent du produit intérieur brut a été consacré à ce secteur, en 1989, comparativement à 9,1 pour cent en 1985.

Finalement, la CEQ considère que les libéraux méritent d'être recalés à l'examen électoral pour leur piètre performance dans les secteurs de l'éducation, de la santé et des services sociaux.

Familles impatientes de connaître les politiques des partis à leur endroit

QUÉBEC (PC) — Les familles québécoises attendent avec impatience, au cours de la campagne électorale, la position des partis politiques à leur endroit.

La situation démographique du Québec est inquiétante, avec un des taux de natalité les plus bas en Occident et un vieillissement de la population qui fera en sorte que 16 pour cent de la population aura 65 ans et plus en l'an 2010.

Jusqu'à maintenant, les formations politiques ont limité leur discours à un salmigondis de lieux communs et de redites face à ce problème.

Le gouvernement libéral a annoncé, dans son dernier budget, des allocations de 500 \$ à la naissance de chacun des deux premiers enfants d'un couple, puis de 3000 \$ à partir du troisième enfant.

Cette attitude est critiquée par la Fédération des unions de familles qui déplore que l'État fasse si peu de cas des enfants déjà nés.

La Fédération, par la voix de son porte-parole Jacques Lizée, soutient que les familles ont besoin non seulement d'une allocation de bienvenue à la naissance

d'enfants mais surtout d'aide financière pour les enfants qui sont déjà là.

«Ne demandons pas aux familles un troisième enfant si pour les premiers et les deuxièmes, on ne leur a pas apporté un soutien et une reconnaissance véritables. Une politique familiale s'avère urgente; c'est un point de non-retour pour les familles», affirme M. Lizée.

On s'attend à ce que les principaux chefs de parti, Robert Bourassa et Jacques Parizeau, rendent publics des engagements précis en matière de politique familiale, dans les prochains jours.

Par ailleurs, la ministre de la Santé et des Services sociaux, Thérèse Lavoie-Roux qui est aussi responsable du dossier de la famille, doit également rendre public avant son retrait de la vie politique un plan d'action dans ce domaine.

«La ministre ne veut pas laisser un dossier non-complété à son successeur», a expliqué un porte-parole de Mme Lavoie-Roux.

Quoi mettre?

Que doit contenir une politique



Jacques Lizée

familiale susceptible de satisfaire les familles québécoises? Une enquête de la Fédération menée auprès de 2000 familles à l'automne 1987 permet de dégager des idées précises là-dessus.

On note d'abord l'insuffisance des services de soutien aux familles.

Quarante pour cent des répondants ont signalé une nécessaire amélioration aux services de garde: extension aux soirées et aux fins de semaine pour les parents qui travaillent en dehors des horaires réguliers, garde en milieu rural, halte-garderies.

Mais on a aussi dénoncé l'insuffisance de services comme des réseaux d'écoute téléphonique, d'entraide et d'information pour les parents, l'inefficacité du transport en commun à des fins familiales et même la mise en place de services reliés à la venue d'un nouvel enfant.

Les répondants ont également insisté sur la fiscalité qui désavantage les familles. Les crédits d'impôt et les allocations familiales sont insuffisants. Il y a peu de chances données aux familles monoparentales, dirigées par des femmes pour la plupart, pour un retour aux études ou sur le marché du travail.

Enfin, il faut prévoir des mesures pour combattre la violence familiale, entre conjoints ou vis-à-vis les enfants, et pour éviter l'isolement.

Guy Bertrand dénonce une justice parallèle favorisant les délateurs

QUÉBEC (PC) — Le candidat vedette du Parti québécois dans la région de Québec, l'avocat Guy Bertrand, s'est livré, hier, à une charge à fond de train contre l'appareil judiciaire et l'existence d'une justice parallèle, dans laquelle évolueraient des délateurs grassement récompensés par la Sûreté du Québec.

Réclamant la tenue d'une commission royale d'enquête afin de faire la lumière sur ces pratiques, Me Bertrand a même laissé entendre que certains membres du ministère de la Justice tenteraient de nuire à ses chances de se faire élire, le 25 septembre.

Cette attaque en règle a amené le ministre de la Justice, Gil Rémillard, à répliquer en milieu d'après-midi sur les ondes de la télévision aux allégations du criminaliste.

Selon Me Bertrand les délateurs appelés à témoigner jouissent d'immenses privilèges de la part de la Sûreté du Québec. «J'ai des informations sérieuses voulant que de la drogue est fournie aux délateurs, des femmes, de l'argent, des changements d'identité, des remises de peine, l'immunité. On irait jusqu'à leur donner des montants de l'ordre de \$100,000 lors de leur remise en liberté, afin qu'ils s'achètent des commerces sous une nouvelle identité. Il y a des millions de dollars qui sont distribués par des policiers aux délateurs, sans qu'ils soient contrôlés par le vérificateur-général du Québec.»

Le procureur général et ministre de la Justice, Me Gil Rémillard, ne s'est pas fait prier pour répondre aux accusations de Me Bertrand, les qualifiant «d'exagérées, grossières et inopportunes en campagne électorale».

En bref

- **Une interview faute de débat**
MONTREAL (PC) — Faute d'un débat face à face, la télévision de Radio-Canada pourra tenir une interview de chaque chef de parti, quelques jours avant le scrutin général du lundi 25.
Jacques Parizeau sera l'invité du «Point», le mercredi 20, et Robert Bourassa le jeudi 21, un ordre déterminé par le sort, a annoncé RC hier. Les entrevues seront menées par Simon Durivage, flanqué de Gilles Lesage (Le Devoir) et Don Macpherson (The Gazette).
- **Le Mouvement Québec français déçu**
MONTREAL (PC) — Le Mouvement Québec français (MQF) déplore que la question linguistique soit à peu près exclue de la campagne électorale.
En conférence de presse, hier, à Montréal, le MQF a exigé que les partis politiques dévoilent les mesures qu'ils prendront, au lendemain des élections, pour promouvoir la langue française dans deux domaines particuliers: le français comme langue de travail et comme langue d'immigration.
Le Mouvement demande au-

bert Bourassa le jeudi 21, un ordre déterminé par le sort, a annoncé RC hier. Les entrevues seront menées par Simon Durivage, flanqué de Gilles Lesage (Le Devoir) et Don Macpherson (The Gazette).

La commission, composée de trois réviseurs, dont les délibérations cependant ne sont pas publiques, est présidée par la représentante du parti ministériel, Me Brigitte Gilbert. Me Louise-H. Sénécal a été choisie pour représenter le Parti québécois, cependant que le directeur du scrutin

tre autres au gouvernement de lancer une vaste campagne de mobilisation de la population sur ces questions.

Il soutient que le gouvernement doit prendre les moyens pour renforcer la cause du français dans les usines et les entreprises, petites et grandes.

Selon le MQF, le gouvernement québécois devrait aussi exiger d'Ottawa qu'il traite en français tous les dossiers ayant trait à l'immigration sur le territoire québécois.

- **L'autocar des journalistes déjà fatigué**
YAMACHICHE (PC) — Les premiers signes de fatigue de l'autocar mis à la disposition des journalistes qui accompagnent le chef du Parti québécois dans sa tournée électorale sont apparus hier, avec encore 17 jours à faire à la campagne.
En route vers Trois-Rivières, hier matin, le moteur du véhicule de la compagnie Deshaies vieux de dix ans s'est mis à chauffer. Si bien que la conductrice a dû ranger l'autocar sur l'accotement de la route 40, à la hauteur de Yamachiche, pour un arrêt salvateur de huit minutes.
Les journalistes à bord se sont amusés de l'incident, offrant de pousser le véhicule qu'ils ont baptisé le «tape-popotin».
- **Les cyclistes demandent aussi une réponse**
Vélo Québec et le Monde à bicyclette ont écrit aux chefs des principaux partis politiques pour leur demander d'annoncer leur position sur l'avenir de la bicyclette au Québec comme moyen de transport et forme de loisir. Les cyclistes du Québec sont préoccupés par la qualité de l'environnement et contribuent à son amélioration chaque fois qu'ils enfourchent leur vélo. Ils demandent des réponses avant le 15 septembre.
- **La protection du matériel journalistique?**
La Fédération nationale des communications demande au Parti libéral du Québec, au PQ, et au NPD-Québec d'annoncer leur position au sujet de l'adoption d'une loi qui protégerait le matériel journalistique contre l'utilisation par la police. La FNC, qui est affiliée à la CSN

Le candidat libéral de Westmount devant la commission de révision des listes électorales

MONTREAL (PC) — Le candidat libéral de Westmount, M. William Cosgrove, est convoqué ce matin par la commission de révision des listes électorales, à la suite d'une demande de radiation déposée la semaine dernière par un électeur du comté, M. Jeremy Searle, qui soutient qu'il n'est pas habile à voter, le 25 septembre, dans la circonscription où il brigue les suffrages, n'ayant pas élu domicile au Québec depuis six mois avant le jour du scrutin.

La commission voudra également dissiper les doutes dont l'a saisi pour les mêmes motifs l'un des deux recenseurs, péquiste manifestement, de la section de vote du comté où M. Cosgrove doit déposer son bulletin.

La commission, composée de trois réviseurs, dont les délibérations cependant ne sont pas publiques, est présidée par la représentante du parti ministériel, Me Brigitte Gilbert. Me Louise-H. Sénécal a été choisie pour représenter le Parti québécois, cependant que le directeur du scrutin

de Westmount, M. François Deslandres, a désigné pour sa part Me Albert Mayrand, ex-juge de la Cour d'appel du Québec. Ces trois personnes ne font qu'entendre la requête, avant de délibérer, et ne plaident pas pour les parties.

M. Deslandres commit un léger impair en affirmant, mardi dernier, que M. Searle n'était pas autorisé à contester l'éligibilité de M. Cosgrove, et que, selon lui, la commission le débouterait. Faut-il rappeler que celle-ci agit en toute autonomie, et qu'il lui appartient seule de juger en cette



William Cosgrove

matière, lui a-t-on fait observer.

M. Deslandres avait ainsi résumé de la décision de la commission, ayant constaté, avec raison d'ailleurs, que M. Searle n'appartient pas, comme le prescrit la loi électorale, à la section de vote dans laquelle M. Cosgrove déposera son bulletin.

«Mais ceci est un détail purement technique, nous n'allons pas l'invoquer, et peu importent les auteurs de la demande de radiation, ce qui nous intéresse, c'est que la question soit tranchée, et sur le fond, une fois pour toutes. Il s'est déjà écrit assez d'âneries sur cette affaire», déclarait hier le président de la commission juridique du parti libéral, Me Jean Allaire, qui déléguera un avocat de l'étude Clarkson-Tétrault pour plaider la cause de M. Cosgrove.

NATIONAL

Hydro-Québec: licence d'exportation aux États-Unis prolongée de sept ans

par la Presse Canadienne
OTTAWA (PC) — L'Office national de l'énergie a prolongé de sept ans une licence d'exportation d'électricité accordée à Hydro-Québec.

Cette licence permettra à Hydro-Québec de vendre un maximum de 3000 gigawattheures d'électricité par année à la New York Power Authority, entre le 23 juin 1991 et le 31 octobre 1998.

Un gigawattheure correspond à un million de kilowattheures.

La licence actuelle accordée en septembre 1976, expire le 22 juin 1991.

Ces exportations d'électricité découlent d'un contrat signé entre Hydro-Québec et la New York Power Authority, le 28 novembre 1973, à New York.

Les exportations ont lieu entre le premier avril et le 31 octobre de

chaque année. En effet, si la période de pointe de consommation d'électricité se situe entre la fin de décembre et la fin de février au Québec, elle survient en été dans l'État de New York.

Au cours d'audiences tenues en mai, à Montréal, le Grand conseil des Cris du Québec et l'organisation écologique STOP de Montréal se sont opposés à la prolongation de la licence d'Hydro-Québec en invoquant des impacts éco-

logiques et sociaux.

L'Office national de l'énergie a cependant déclaré qu'à son avis, Hydro-Québec se conformait aux exigences environnementales de la Politique canadienne de l'électricité.

Hydro-Québec détient présentement 15 licences et quatre ordonnances qui l'autorisent à exporter de l'énergie vers les marchés de la Nouvelle-Angleterre et de New York.

L'Ordre des chimistes rappelle le Québec à la pondération

MONTREAL (PC) — L'Ordre des chimistes du Québec invite la population québécoise à se rendre compte au plus vite que des matières plus dangereuses que les BPC sont utilisées dans les entreprises, transportées par train et sur les routes et dont il importe de s'occuper avant qu'elles ne se retrouvent un peu partout dans la nature.

«La population dans son ensemble ne réalise peut-être pas l'usage abusif fait de ces produits, tout comme elle n'évalue pas à son juste niveau le danger des BPC», a soutenu hier le président de l'Ordre, Antoine Fournier, en conférence de presse.

M. Fournier est d'avis que l'amplification du danger attribué aux BPC ralentit la mise en place d'un système de gestion des déchets dangereux.

«Qu'on consacre toutes ses énergies et des milliers de dollars pour un seul produit alors qu'il y en a des milliers d'autres dont il

est plus important de s'occuper, ce n'est pas correct.»

Le président Fournier estime que la peur non seulement retarde la gestion des autres déchets dangereux mais crée à l'égard de la destruction des BPC «la même réticence qui s'est produite lors de l'implantation de l'usine Stablex à Sainte-Thérèse.»

A l'égard des autorités gouver-

nementales, M. Fournier distribue les blâmes pour le laxisme dont elles ont fait preuve dans le dossier de Saint-Basile-le-Grand et celui de Saint-Jean-sur-Richelieu où la présence de plomb leur était connue.

M. Fournier est convaincu que si la population pouvait mesurer le niveau réel de danger des BPC, le gouvernement n'aurait pas été

Message refusé par R.-C.: la CEQ déboutée en cour

MONTREAL (PC) — La Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ) a échoué hier, en Cour supérieure, à obliger Radio-Canada à diffuser sa campagne publicitaire de l'automne.

Le message litigieux de la CEQ mettait en vedette la présidente de la Centrale, Lorraine Pagé, dans le contexte de la négociation entreprise dans les secteurs public et parapublic.

Le message, qu'ont accepté de

diffuser le réseau Télémedia et Radio-Québec, cherchait auprès de la population un appui en faveur des revendications des salariés dans les secteurs de l'enseignement et de la santé.

Radio-Canada a invoqué son Code publicitaire pour refuser de diffuser cette matière à controverse, parce que le message donnait à entendre que la qualité des services à la population serait

obligé de les transporter en Angleterre et ensuite à Manic 2, ce qui a entraîné des coûts supplémentaires.

De même, le transport récent par hélicoptère de BPC de Québec vers Senneterre n'aurait pas été nécessaire, a-t-il dit.

Il a toutefois admis que les recours à ce moyen de transport avait amplifié les risques.

grèvement atteinte si le gouvernement n'y mettait pas le paquet.

La CEQ a invoqué devant le juge Anatole Lesyk la liberté fondamentale d'expression garantie par les chartes et l'ouverture prévue à la loi nationale sur la radio-diffusion.

Le juge a toutefois conclu que l'injonction n'était pas la procédure appropriée car la situation n'avait rien d'urgent.

Aux États-Unis, 14,5 millions d'adeptes consomment de la drogue à l'occasion

WASHINGTON (AFP) — Quatre millions d'Américains consomment plus de 200 fois par an de la drogue et la moitié d'entre eux sont des candidats sérieux aux traitements de désintoxication, selon les estimations du gouvernement américain.

Selon les résultats d'une récente enquête de l'Institut national sur la drogue (NIDA), près de 14,5 millions d'Américains consomment sporadiquement de la drogue. Ce chiffre représente une baisse de 37 pour cent par rapport à 1985 où il était de 23 millions.

Toutefois, fait remarquer le NIDA, ceux qui se droguent fréquemment ont augmenté de 33 pour cent, depuis cette période. Une explication à ce phénomène est l'introduction à cette date sur le marché américain du crack, un puissant dérivé de la cocaïne dont l'effet d'accoutumance est presque immédiat.

En ce qui concerne l'écoulement de la drogue aux États-Unis, la Chambre de commerce américaine estime que les ventes de drogues illégales dans le pays atteignent les 110 milliards de dollars annuels, soit plus du double des profits réalisés ensemble par les 500 entreprises classées les plus riches du pays par le magazine Fortune.

Le «tsar» de la drogue, William Bennett, estime que, sur ce chiffre, près de 10 milliards de dollars constituent les bénéfices nets des caïds de la drogue.

A l'urgence

Par ailleurs, en ce qui concerne la santé, les admissions de drogués dans les urgences des hôpitaux se sont accrues de 121 pour cent, entre 1985 et 1988. Au moins 100 000 bébés sont annuellement mis au monde par des mères droguées et le nombre de personnes atteintes du SIDA est le plus élevé parmi les consommateurs de drogue à l'aide de seringues.

La stratégie de lutte contre la drogue rendue publique mardi par l'administration américaine appelle à augmenter de 53 pour cent les fonds fédéraux pour les traitements, ce qui représente un accroissement de 604 millions \$ autorisés par le budget actuel à 925 millions \$ pour la prochaine année fiscale.

Ces fonds qui devraient s'ajouter à ceux des autorités locales et aux contributions privées, devraient accroître le nombre de places disponibles dans les centres de désintoxication, les faisant passer de 324 000 actuellement à 650 000 ou 700 000.

Selon M. Bennett, un million de personnes sérieusement accoutumées à la drogue pourraient s'en sortir seules ou avec l'aide de leur entourage. «Un autre million sont tellement accoutumées qu'aucun contrôle ou aucune thérapie ne peut les aider», a-t-il estimé.

Seules près de 40 pour cent des personnes susceptibles de bénéficier d'un traitement l'ont fait en 1987, selon les estimations officielles américaines.

Souper-santé pour la culture d'ex-détenus

par Pierre SAINT-JACQUES
SHERBROOKE — Devant le succès remporté avec un premier souper-santé servi l'automne dernier, les intervenants du Service d'aide aux prisonniers de Sherbrooke, tant au sein des centres La Traverse que l'Étape, remettent ça cette année.

Cette activité vise à amasser de l'argent pour permettre aux bénéficiaires des deux centres de satisfaire un côté nécessaire de la vie, la soif du socio-culturel.

Face à ce volet laissé plus souvent qu'autrement pour compte, à cause d'un manque de finances, des gens ont décidé de s'impliquer à fond afin de pallier à cette lacune.

Le souper-santé aura lieu le dimanche 10 septembre, à 18h00, au YMCA, du 300 de la rue Montréal, à Sherbrooke. Les gens intéressés à obtenir de plus amples informations sur l'événement peuvent communiquer avec Josée Rioux, à 563-2297, ou faire une halte à l'un ou l'autre centre communautaire, pour se procurer leur billet.

Loisirs

Mme Murielle Bélanger a rap-



Murielle Bélanger

pelé hier, en conférence de presse, que le premier souper-santé de 1988, avait permis de recueillir

environ 600 \$ qui ont été utilisés dans l'organisation d'activités de loisirs pour les résidents des deux centres.

Il importe de conserver à l'esprit que le but des centres La Traverse et l'Étape est d'offrir un milieu transitoire adéquat à des gens qui ont éprouvé passablement de problèmes dans le passé à vivre en harmonie avec la société, mais qui ont choisi de se reprendre en main, de courtiser la communauté et d'acquiescer des

moyens leur permettant de satisfaire leurs besoins de façon raisonnable et acceptable.

Avec la collaboration de la population qui a tout intérêt à investir dans ce genre de programme, les organisateurs Josée Rioux, Steven Element, Gaston Schinck, Patrick Baron, Céline Lapointe et, bien sûr, Murielle Bélanger ne doutent pas que le souper-santé 1989 accueillera encore plus de convives que l'an dernier.

ATELIER
DE COIFFURE
ET DESTHETIQUÉ

Da Vinci

Elle et Lui




... se sont joints à l'équipe de coiffure.

Da Vinci pour une qualité de services et de produits

Tél.: 821-2824

3920x

Le centre Sercovie amorce une 16e saison d'activités

SHERBROOKE (AL) — Le centre d'activité Sercovie de Sherbrooke a entrepris, cette semaine, sa seizième année d'existence par une séance d'inscriptions à la saison automnale.

Ce centre offre des activités artistiques, sportives et culturelles aux pré-retraités et retraités de 50 ans et plus qui souhaitent demeurer actifs.

Les inscriptions aux activités d'automne se poursuivent aujourd'hui, de 9h à 16h, aux locaux situés au 300, rue Conseil, à Sherbrooke.

On retrouve notamment pour la saison automne 89 des cours d'aqua-forme, natation, danse sociale et de ligne, activité physique, tai chi, peinture. De même, la relaxation est de retour après un an d'absence. Dans le cadre d'un cours de tonus musculaire, on tentera de sensibiliser les aînés à l'importance de raffermir ses muscles, peu importe l'âge.

Sur semaine

Les horaires de cours du centre sont concentrés en journée, sur semaine, sauf pour la danse sociale et en ligne, le bridge et la chorale.

Pour répondre à la demande générale, la durée des sessions automne et hiver a été prolongée de dix à douze semaines, alors que les sessions printemps et été ont été portées à huit semaines.

Le centre Sercovie fonctionne avec la formule des cartes de membres. La carte de 89-90 est maintenant disponible et elle est essentielle pour participer aux activités du centre.

Un dépliant sur la programmation d'automne est distribué

Date-limite pour le prix Mireille Lanctôt fixée au 30 septembre

SHERBROOKE (AL) — Les jeunes journalistes de 30 ans et moins doivent soumettre leur reportage écrit ou oral sur un sujet culturel, social ou humanitaire avant le 30 septembre, s'ils veulent participer au concours de journalisme pour le prix Mireille-Lanctôt.

Les travaux admissibles à ce concours devront avoir été diffusés entre le 1er octobre 1988 et le 30 septembre 1989. Le prix décerné se traduit par une bourse de 5000 \$ et l'attribution de deux sommes de 500 \$ pour l'oral et l'écrit.

Le nom du récipiendaire sera dévoilé lors du congrès de la Fédération professionnelle des journalistes du Québec, à l'automne prochain.

Second regard

Ce prix a été créé en 1985, un an après la mort accidentelle de la jeune journaliste Mireille Lanctôt. Cette dernière a laissé une oeuvre manuscrite de prose et de poèmes, de dessins et de peintures. Au moment de sa mort, elle était au service de Radio-Canada à l'émission Second Regard.

Le jury pour le concours 89 est composé du révérend Père Benoît Lacroix, dominicain et écrivain, et des journalistes Armand Saint-Jean, Marie Laurier, Paul Longpré et Michel Roy. Les prix précédents ont couronné des reportages de Danielle Bonneau (La Presse), Bertin Leblanc (Quatre Saisons) et Gabriel Mathieu (Radio-Canada).

Nouvelle étude sur le cholestérol

BOSTON (AP) — Le taux de cholestérol dans le sang augmente brusquement chez les femmes après la ménopause, et cela pourrait expliquer le risque accru d'attaques cardiaques, selon une nouvelle étude publiée hier.

En effet, alors que les risques de crise cardiaque sont faibles chez les femmes avant la ménopause, ils sont dix fois plus importants après 55 ans.

Dans l'étude publiée dans le New England Journal of Medicine, les médecins ont observé des changements dans deux composants principaux du cholestérol — la lipoprotéine haute densité (HDL) et la lipoprotéine basse densité (LDL) — au moment de la ménopause. La HDL protège contre les crises cardiaques alors que la LDL en accroît le risque.

Les chercheurs ont découvert que le niveau de HDL chez les femmes chutait de quatre milligrammes par décilitre dans le sang au moment de la ménopause alors que le niveau de LDL aug-

mentait de 12 milligrammes. Quand les femmes ménopausées prennent des oestrogènes, on observe peu de changement dans les taux de cholestérol dans le sang.

Autres recherches

Cependant, des recherches supplémentaires sont nécessaires avant que soit conseillé le traitement à base d'oestrogènes pour lutter contre les risques cardiaques, a précisé le Dr Karen Matthews, membre de l'Université de Pittsburgh qui a effectué l'étude. En effet, les oestrogènes ont aussi des effets négatifs puisque leur injection après la ménopause est liée à une augmentation des risques de certains cancers.

«Quand les femmes entrent dans une période à l'approche de la ménopause, c'est-à-dire aux environs de la cinquantaine, il est bon qu'elles fassent contrôler régulièrement leur taux de cholestérol», a conclu le Dr Matthews.

En bref

Nouveau local, nouvelles activités... — L'Association des accidentés cérébro-vasculaires et traumatisés crâniens de l'Estrie a récemment emménagé dans ses nouveaux locaux au 187, rue Laurier, à Sherbrooke. La saison d'activités débutera dimanche, à 11 heures, par un brunch au Ranch du Spaghetti de la rue King ouest. De plus, dès mardi, une soirée d'échange et de support sera animée par Johanne Fluet, au Foyer St-Joseph, à Sherbrooke. Une soirée de rencontre et de loisirs sera également organisée dans les nouveaux locaux à compter du 26 septembre.

Programme Élixir... — La maison Élixir de Sherbrooke propose aux femmes une démarche de sensibilisation ou d'arrêt de consommation d'alcool et de médicaments psychotropes. Ce programme s'appuie sur des études et observations cliniques qui démontrent que ces consommations sont directement liées, chez les femmes, au stress et à une image négative de soi. Les personnes intéressées peuvent s'inscrire à un groupe d'après-midi (tous les mardis, du 12 septembre au 14 novembre) ou de soir (tous les mercredis, du 13 septembre au 15 novembre).

Club Optimiste... — Le club Optimiste de Rock Forest a récemment lancé sa campagne annuelle de financement par une loterie mensuelle. Seulement 360 billets sont disponibles. Deux tirages auront lieu à chaque mois, durant une année complète. Un voyage et un montant de 150 \$ font partie des lots offerts au cours de l'année. Réservations auprès d'Yvon Garant.

Cadets de la Ligue navale Abénakis 110... — Le Corps de cadets de la Ligue navale Abénakis 110 entreprend sa période de recrutement pour l'année 1989-90. Tous les garçons et filles âgés de 10 à 12 ans, qui désirent s'inscrire au Corps de cadets de la Ligue navale du Canada peuvent le faire dès maintenant en s'adressant par téléphone (846-8610) à Gilles Fortier, officier recruteur.

DÉCAPAGE INTERNATIONAL enr.



- Laquage de meubles
- Effet brosse
- Peinture effet mélamine
- Teinture
- Choix final de couleurs

Travail garanti
Bur.: 835-5570
Rés.: 837-2774
Estimation gratuite

4048

MARTINEAU

ABATTAGE D'ARBRES



- Tailles d'arbres et de haies de cèdres
- Essouchage mécanisé

565-0303

LOUEZ DE TOUT

569-9548

LOCATION MARTINEAU

Dépositaire tondeuse à gazon Honda
2456, rue King ouest

ON RELANCE L'OPERATION «FOXINELLE»!



ECONOMIE
La «Fox»



CONFORT
La «Fox»



SÉCURITÉ
La «Fox»



GÉNIE ALLEMAND
La «Fox»

POUR UN TEMPS LIMITÉ SEULEMENT

7999\$*

* T.T.P. en sus.

OUVERT EXCEPTIONNELLEMENT

VENDREDI SOIR

LE 8 SEPTEMBRE

et **SAMEDI LE 9 SEPTEMBRE**

de 9h00 à 17h.

PRIX SERVICE PERFORMANCE

À coup sûr

Sherbrooke Automobile

2955 OUEST, RUE KING, SHERBROOKE, QC 569-9111



DE TOUT...ET DE TOUS



Soyez juge
Par Me André Collard

Piscine endommagée

en collaboration avec Me Micheline PLANTE

Une piscine endommagée sera-t-elle couverte si les dommages originent d'une cause autre qu'un cataclysme naturel qui lui, est exclu de la couverture du contrat d'assurance?

FAITS:

La piscine d'un assuré a été endommagée à la suite d'un affaissement du sol provoqué par le bris des planches qui recouvraient un puisard inutilisé et inconnu de l'assuré. Le puisard était situé à trois pieds (3') sous terre. La compagnie d'assurance refuse d'indemniser l'assuré. Elle invoque qu'une clause de la police excluait les dommages causés directement ou indirectement par les mouvements du sol, notamment, les tremblements de terre, les avalanches, etc...

QUESTION:

L'assuré est-il couvert pour les dommages qu'il a subis?

DÉCISION:

Oui, l'assuré est couvert par la police d'assurance. La compagnie d'assurance doit donc l'indemniser.

MOTIFS:

La terre n'a pas bougé d'elle-même; c'est la rupture soudaine des planches couvrant le puisard qui a causé l'affaissement du sol et qui, par conséquent, est la cause directe du dommage subi à la piscine.

Il ne s'agit pas ici d'un cataclysme naturel, ainsi la clause excluant les dommages causés par tremblement de terre ou autre ne peut s'appliquer. Les dommages sont donc couverts par la compagnie d'assurance.

RÉFÉRENCE:

Pour obtenir copie de ce jugement, veuillez en faire la demande à:

AIDE JURIDIQUE
a/s Denise Bachand
225, rue King Ouest, bur. 234
Sherbrooke (Québec)
J1H 1P8

Ephémérides

C'est le vendredi 8 septembre 1989, 251^e jour de l'année.

Anniversaires historiques:
1988 — Bart Giamatti est choisi pour succéder à Peter Ueberroth à titre de Commissaire du baseball majeur.

1982 — Le juge en chef Jules Deschênes, de la Cour supérieure du Québec, soutient que la Loi 101 excède les limites du raisonnable.

1977 — La Torontoise Cindy Nicholas devient la première femme à traverser la Manche aller-retour.

1975 — Hervé Filion établit un record mondial en course sous harnais en récoltant une 5 312^e victoire.

1953 — Le boxeur Yvon Durelle remporte le championnat canadien dans la catégorie mi-lourds.

1951 — Quarante-neuf pays réunis à San Francisco signent le traité de paix avec le Japon.

1949 — Décès en Allemagne du compositeur Richard Strauss, à l'âge de 85 ans.

1943 — L'Italie capitule sans conditions.

Ils sont nés un 8 septembre:

Le comédien britannique Peter Sellers (1925-1980)

La journaliste canadienne Barbara Frum (1937)

PENSÉE DU JOUR:

En temps de paix, le guerrier s'en prend à lui-même. (Nietzsche)

La vie dans les Cantons



(Photo La Tribune par Luc Lemay)

Rencontre des anciens de l'est

La rencontre des anciens des paroisses de l'est de Sherbrooke a été un succès, selon l'organisatrice Suzanne Breton-Rouleau. Environ 500 personnes ont répondu à l'invitation. Mme Breton-Rouleau est entourée par son comité organisateur formé de Roger Côté, à gauche, Gertrude Goudreau et Clément Jacques.

La météo

MONTREAL (PC) — Voici le bulletin météorologique pour la province de Québec émis par Environnement Canada pour vendredi avec un aperçu pour samedi:

Une vaste dépression évoluant de la baie d'Hudson vers l'extrême nord du Québec maintiendra la province dans un flux d'air chaud et humide. Le soleil sera de la partie mais une faible perturbation s'étirant à partir de la dépression pourra donner des averses ou orages sur les secteurs nord.

Samedi, une autre dépression provenant des Grands Lacs apportera des nuages et des averses sur l'ensemble de nos régions.

Les températures seront de plusieurs degrés au-dessus des normales saisonnières.

ESTRIE-BEAUCE: brumeux par endroits tôt le matin. Ensoleillé avec fréquents passages nuageux par la suite. Max.: près de 26. Min.: près de 15. Samedi: généralement nuageux.

TROIS-RIVIERES et DRUMMONDVILLE, QUÉBEC: brumeux par endroits tôt le matin. Ensoleillé avec fréquents passages nuageux par la suite. Max.: près de 26. Min.: près de 15. Samedi: nuageux avec possibilité d'averses.

PONTIAC-GATINEAU et LIEVRE, LAURENTIDES, OTTAWA-HULL-CORNWALL, MONTREAL: brumeux par endroits tôt le matin. Ensoleillé avec fréquents passages nuageux par la suite. Max.: près de 27. Min.: près de 16. Samedi: nuageux avec quelques averses.

SAGUENAY, RÉSERVE DES LAURENTIDES: brumeux par endroits tôt le matin. Ensoleillé avec fréquents passages nuageux par la suite. Ennuagement en après-midi. Max.: près de 24. Min.: près de 15. Samedi: généralement nuageux.

ABITIBI-TÉMISCAMINGUE: nuageux avec quelques averses ou orages. Max.: près de 24. Min.: près de 15. Vents modérés par moments. Risque de précipitations: 60 p.c. Samedi: nuageux avec averses.

RÉSERVOIRS CABONGA et GOUIN: ennuagement en matinée suivi de quelques averses ou orages. Max.: près de 24. Min.: près de 12. Risque de précipitations: 70 p.c. Samedi: nuageux avec quelques averses.

Dans le monde

	Max	Min		Max	Min
Amsterdam	21	9	Istanbul	24	17
Athènes	30	20	Jakarta	32	24
Bahrain	42	30	Jérusalem	26	17
Bangkok	33	25	Johannesburg	12	3
Beyrouth	30	21	Kiev	16	12
Belgrade	24	14	Kuala Lumpur	33	23
Bermudes	30	25	La Havane	31	25
Bruxelles	26	8	Le Caire	33	22
Buenos Aires	17	5	Lima	19	14
Caracas	28	19	Lisbonne	28	16
Copenhague	20	14	Londres	27	16
Dublin	18	14	Madrid	26	14
Francfort	21	7	Manille	33	24
Genève	20	7	Mexico	24	11
Helsinki	19	12	Montevideo	14	4
Hong Kong	27	25	Moscou	15	5
Honolulu	33	24	Nassau	31	25
Islamabad	35	22	New Delhi	35	25
			Nicosie	36	19
			Oslo	23	7
			Paris	23	12
			Pékin	27	18
			Perth	16	11
			Rio	31	16
			Rome	25	15
			San Juan	31	27
			Santiago	20	3
			Séoul	28	19
			Singapour	31	25
			Stockholm	21	17
			Sydney	17	12
			Taipei	33	26
			Tel Aviv	29	22
			Tokyo	31	24
			Varsovie	18	6
			Vienne	22	13

La Tribune salue



Lucille Cotter, bénévole à l'Hôtellerie de l'Estrée de la Fondation québécoise du cancer, annexée au CHUS.

Carnet communautaire

•AFEAS Notre-Dame de la Protection

L'AFEAS de la paroisse Notre-Dame de la Protection tiendra une réunion le mercredi 13 septembre à 19h à la salle 112 à l'arrière de l'église de l'endroit. Le programme artisanal et éducatif de l'année sera dévoilé à cette occasion.

•Fête des 20 ans du Foyer de Waterville

Le Foyer de Waterville fête ses 20 ans le dimanche 10 septembre, de 13h à 17h. Toutes les personnes ayant contribué de près ou de loin à la vie de l'établissement sont invitées à participer à la fête.

ASSORTIMENT DE CÉRÉALES «KELLOGG»

10 mini-boîtes
300 grammes.

2⁵⁹

Samedi seulement.

SAC DE BONBONS TREBOR

Saveurs: menthe, régal aux fruits, toffee. 2 livres.

2/\$5

Samedi seulement.

LITIERE SANITAIRE «W»

11.35 kg.
(2 par client)

2⁹⁹

Samedi seulement.

SAC A ORDURES «WOOLCREST»

Paquet de 30.
Biodégradable.

2/\$8

Samedi seulement.

TISSU EN FINETTE DE COTON IMPRIMÉ

90 cm. de large.

1⁸⁹

Samedi seulement.

DOUILLETTE REVERSIBLE

15⁹⁹

100% polyester. Uni ou imprimé. Pour lit jumeau.

Samedi seulement.



ENSEMBLE 2 PIÈCES SOUTIEN ET SLIP

Polyester/coton. Blanc ou rose. P.M.G.

8⁴⁰

Samedi seulement.

Des bas prix...et tellement plus à découvrir!

Salubrité de l'air: les démocrates s'appliquent à réduire en charpie le projet de Bush

par Maurice GIRARD
WASHINGTON (PC) — La Maison-Blanche n'a pas hésité à sauver les caisses d'épargne et de crédit «Savings and Loans» de la faillite en assumant leur dette de près de \$200 milliards, alors pourquoi Washington ne paierait-il pas pour améliorer la qualité de l'air, ce qui coûterait probablement trois ou quatre fois moins?

Comme une marotte, cette question a dominé les audiences hier du sous-comité de l'Énergie et du Commerce de la Chambre des représentants, qui entreprenait, hier, l'étude des amendements à Loi sur la salubrité de l'air, présentés par l'administration Bush et l'Agence de protection de l'environnement (EPA).

Refrain partagé

Profitant de leur majorité, les démocrates se sont appliqués à réduire en charpie le projet de l'administration républicaine. Refrain de récriminations et d'images apocalyptiques repris en cœur par la majorité des témoins. Tous ont trouvé à redire au projet de la Maison-Blanche, qui n'a reçu l'appui que d'un seul groupe écologiste, la National Clean Air Coalition, qui d'ailleurs trouve le projet présidentiel un peu faible.

Représentant de l'Indiana, un des neuf États les plus pollués, le président du comité Philip Sharp n'a pas cherché d'entrée de jeu à dissimuler son sentiment sur la question. «On exige des seuls États du Mid-West qui laissent échapper la moitié des émissions d'anhydride sulfureux de réduire des deux-tiers leurs émissions. C'est injuste», a-t-il déclaré en ouvrant le débat.

M. Richard Trumka, président du syndicat des mineurs, a été le premier à crier haro sur le budget présidentiel en évoquant la possibilité que 32.000 emplois soient perdus dans les mines de charbon si les démocrates ne modifient pas le projet de l'Agence de protection de l'environnement (EPA).

Ce qui s'ajoute à la saignée qu'a subie le secteur du charbon depuis 10 ans, période au cours de laquelle la masse ouvrière a rétréci de 43 pour cent pour ne laisser que 143.000 travailleurs dans les mines. Pour cette centrale syndicale, le projet présidentiel ressemble à une catastrophe en devenir.

«Si les pluies acides représentent un problème social, alors que les coûts pour le régler soient assumés par la nation entière», devait pour sa part réclamer M. John Anderson, directeur de Elcon, qui regroupe les grands utilisateurs industriels d'énergie comme Union Carbide, General Motors et Dow Chemical.

En fait, devait renchérir le porte-parole du lobby du gaz naturel, puisque ce sont les centrales thermiques au charbon du centre du pays qui polluent, qu'elles paient. Pas question de partager les coûts. Encore moins de puiser dans ses goussets pour régler le problème des autres. Et tant mieux si les consommateurs se tournent vers le gaz naturel ou des mélanges de gaz naturel et de charbon, a dit M. Kenneth Lay, porte-parole des compagnies gazières américaines.

Ces commentaires devaient faire dire au représentant de la Floride, Michael Bilirakis, qu'on donnait allègrement dans le «provincialisme», concept qui a donné naissance au slogan «Pas dans ma cour», dont la variante pourrait se traduire par «Pas dans mon porte-monnaie».

Malgré les menaces des trafiquants de tuer 10 juges colombiens et 5 Américains pour chaque extradition Le présumé trésorier du Cartel de Medellin remis à la justice américaine

par Bertrand BOLLENBACH
ATLANTA, Georgie (AFP) — Le trésorier présumé du Cartel de Medellin, Eduardo Martinez Romero, a été remis hier par la Colombie aux mains de la justice américaine à Atlanta.

Ce geste, qui coïncide avec le lancement du plan anti-drogue du président George Bush, a été immédiatement salué à Washington comme prouvant la résolution de Bogota dans la lutte contre les trafiquants de drogue.

«Cette décision illustre avec force le courage et la détermination du président Virgilio Barco et du gouvernement», a déclaré hier le président Bush lors d'un discours à Baltimore.

Eduardo Martinez Romero a été transporté dans un petit avion de la DEA (brigade anti-drogue) qui a atterri sur un aéroport secondaire d'Atlanta. Il a été transféré dans un hélicoptère et amené en voiture au tribunal de la ville, où il devait être entendu dans la journée. Il a en effet été inculpé le

29 mars dans la capitale de la Georgie d'avoir blanchi au moins \$1.2 milliard d'argent venant du trafic de drogue.

Il est le premier Colombien lié au trafic de drogue à être extradé aux États-Unis depuis la déclaration de guerre réciproque entre le gouvernement de Bogota et les trafiquants. Ces derniers ont menacé de tuer dix juges pour chaque extradition et, selon la chaîne de télévision par câble CNN, ils auraient aussi menacé d'assassiner cinq Américains.

Un porte-parole du FBI à New York a annoncé hier que la sécurité de certains magistrats américains avait été renforcée à la suite d'une menace censée émaner d'un membre d'un cartel de la drogue colombien.

La dernière extradition aux États-Unis d'un Colombien liée au trafic de drogue avait été, au début 1987, celle de Carlos Lehder, l'un des chefs du Cartel de Medellin. Il a depuis été condamné à une peine de prison à vie qu'il purge dans le pénitencier de



Eduardo Martinez Romero

Marion (Illinois). Un responsable d'un autre cartel colombien de la drogue, celui de Cali, le Hondurien Juan Ramon Matta Ballesteros a, quant à lui, été reconnu coupable mercredi par un tribunal de Los Angeles. Le jugement, qui sera prononcé le 5 octobre, devrait être compris entre 10 ans de détention et la perpétuité.

L'extradition aux États-Unis semble être particulièrement redoutée par les trafiquants de dro-

gue et la remise en vigueur des extraditions par le président Virgilio Barco, après leur suspension par la Cour suprême colombienne il y a deux ans, a provoqué une flambée d'attentats à Bogota et Medellin.

Eduardo Martinez Romero avait été inculpé avec 126 autres personnes dans le cadre de l'opération calotte polaire (Polar Cap), qui avait démantelé le réseau de blanchiment de l'argent venant du trafic de drogue connu sous le nom «La Mina». Le jour de l'inculpation, il avait pu bizarrement s'échapper d'une banque à Panama, où il était encerclé par les forces panaméennes, qui auraient dû l'arrêter pour le compte des États-Unis.

Mais il a finalement été arrêté en Colombie le 21 août, dans sa propriété de Tolu, dans le département de Sucre (nord-est de la Colombie), aux premiers jours de l'offensive du gouvernement colombien, qui a suivi l'assassinat du sénateur Luis Carlos Galán. Deux autres Colombiens arrêtés, qui seraient également liés au trafic de drogue, Ana Beatriz Rodriguez et Victor Roberto Carlini, sont également passibles d'extradition aux États-Unis.



(Laserphoto AP)

Autour du monde

• **Le général Aoun réclame des excuses** — BEYROUTH (AFP) — Le général libanais Michel Aoun a alimenté jeudi la polémique qui l'oppose à Washington, au moment où les médiations internationales ont permis la reprise des efforts arabes d'apaisement au Liban. Le chef du gouvernement de militaires chrétiens a fustigé devant la presse la «complicité syro-américaine» au Liban et réclame des «excuses» à Washington qui a évacué mercredi, en invoquant des raisons de sécurité, son ambassade située en «pays chrétiens».

Le général Aoun a accusé les États-Unis d'avoir «voulu faire pression sur les pays qui tentent d'aider le Liban», sans nommer ces pays mais en promettant de «révéler le moment venu la nature de ces pressions». Il a qualifié de «faux prétextes» l'explication donnée par Washington pour l'évacuation du Liban de son personnel diplomatique.

• **Réactions horrifiées en France** — PARIS (AFP) — Les violentes attaques antisémites proférées par le cinéaste français et député européen Claude Autant-Lara contre Mme Simone Veil, ancienne présidente du Parlement européen, ont suscité des réactions horrifiées dans toute la classe politique française, à l'exception du Front national, parti d'extrême droite auquel appartient le cinéaste âgé de 88 ans. Dans une interview au mensuel de gauche «Globe», le député, qui a présenté le 4 septembre sa démission au Parlement européen, a-t-on appris hier, avait déclaré: «quand on me parle de génocide, je dis, en tous cas, ils ont raté la mère Veil.» Dans cette interview réalisée par téléphone, le cinéaste ajoute: «Que vous le vouliez ou non, elle fait partie d'une ethnité qui est une ethnité politique qui essaie de s'implanter et de dominer.»

• **Vente des fongicides EBDC suspendue** — WASHINGTON (AFP) — Trois entreprises chimiques américaines ont suspendu la vente de fongicides à base d'éthylène (ethylene bisdithiocarbamate) - EBDC - utilisés depuis près de quarante ans pour le traitement des cultures de fruits et de légumes et suspectés d'être cancérogènes par les autorités fédérales. Du Pont Co., Pennwalt Corp et Rhom and Haas Co ont rendu publique dans un communiqué commun leur décision de suspendre la vente de ces fongicides pour de nombreux fruits et légumes «pour ne pas créer de suspicion du public» vis-à-vis de ces produits. Elles réaffirment à cette occasion leur croyance en l'inocuité de ces fongicides «dans le cadre d'une utilisation normale».

• **11 morts à la suite de pluies torrentielles** — MADRID (AFP) — Huit personnes sont mortes noyées et trois autres sont portées disparues, dont une touriste italienne de 70 ans, depuis mardi, à la suite des pluies torrentielles qui s'abattent sur le sud-est de l'Espagne. Trois campeurs sur la plage de Bolnuevo à Mazarron (province de Murcie, sud-est de l'Espagne) sont portés disparus, a-t-on indiqué de même source. Les identités de deux d'entre eux n'étaient pas révélées hier soir. Le troisième est une touriste italienne de 70 ans, Mme Ivonia Dalle Baste. Son mari, M. Sergio Dalle Baste, a raconté que son épouse avait été emportée par le flot déferlant d'une petite retenue d'eau alors qu'il tentait de la retenir dans leur caravane.

• **Revenu de 628 000 \$ en 24 ans!** — MANILLE (AFP) — Le premier procès de l'État philippin contre l'ancien dictateur Ferdinand Marcos et son épouse Imelda, auxquels les Philippines réclament \$95 milliards de remboursements, s'est ouvert hier à Manille devant un tribunal spécial anti-corruption et en l'absence des deux accusés.

Le procès a commencé par l'audition d'un témoin de l'accusation, Eliséo Pitargue, directeur de la division des enquêtes au service des impôts, qui a affirmé que le couple n'avait pu acquérir sur ses revenus légaux les quatre immeubles de bureaux qu'il possède à New York. M. Pitargue a précisé que les Marcos avaient déclaré un revenu de 13,8 millions de pesos (environ \$628.000) de 1960 à 1984. Les quatre immeubles de Manhattan, que le couple a acquis dans les années 70, sont estimés à \$200 millions au moins.

• **Velléité d'autonomie en Lituanie** — MOSCOU (AFP) — Les députés d'un district de Lituanie, dont les 40.000 habitants sont à 81 pour cent Polonais, ont proclamé mercredi soir, par un vote majoritaire de 50 voix contre 14, leur autonomie au sein de cette république balte soviétique, a annoncé jeudi l'agence TASS. Des drapeaux polonais et des pancartes, dénonçant la «dictature du Sajudis» (le mouvement nationaliste lituanien) et soutenant le récent rappel à l'ordre du Kremlin contre l'indépendantisme balte, étaient brandis par des manifestants autour du bâtiment du Soviet (conseil) du district de Chaltchinkai pendant la délibération, précise l'agence.

• **Monique Landry en visite en Guinée** — CONAKRY, Guinée (AFP) — La ministre canadienne des Relations extérieures et du Développement international, Mme Monique Landry, est arrivée hier après-midi à Conakry pour une visite de quelques heures en Guinée. Mme Landry doit s'entretenir durant son bref séjour avec les autorités guinéennes de la coopération bilatérale, notamment de plusieurs projets co-financés par le gouvernement canadien. De bonnes sources à Conakry, on indique que le secteur guinéen de l'énergie pourrait bénéficier d'une enveloppe financière de plus d'un million de dollars canadiens.

• **Quatre corps repêchés** — KLAWER, Afrique du Sud (AFP) — Deux femmes et deux enfants, dont les corps ont été repêchés, sont morts et 32 personnes sont portées disparues après qu'un camion les transportant soit tombé dans une rivière en crue mercredi soir près de Klawer, au nord-ouest de la province du Cap. a-t-on appris hier.

La structure d'acier du pont «balancée» à la rivière

Quelque 15 000 personnes se sont massées le long de la rivière Merrimack, à Manchester, au New Hampshire, pour assister à la chute de la structure d'acier de l'ancien pont Notre-Dame. Longue de 137 mètres, cette structure était une silhouette bien connue de Manchester. Deux béliers mécaniques ont tiré sur la structure qui avait été déboulonnée à sa base.

CORRECTIONS EATON

Cahier «L'automne notre saison», encarté dans La Tribune, le mercredi 6 septembre 1989.

Page 18: E: Combinaison pantalon, non offerte en vert. D-F: Robe d'intérieur longue et pyjama, non offerts en noir.

Page 21: Prime Elizabeth Arden, différente de celle représentée. Devrait être: l'ensemble «Visible Différence» 15 ml, lotion hydratante adoucissante 15 ml, et crème pour le contour des yeux 7 ml.

Page 28: A: Chemises habillées YSL d'encolure 17½, non offertes.

Page 41: B: Matelas Ambassador Eaton, offert en choix de support «Extra Firm», «Luxury Firm» et «Regular Firm». Veuillez allouer un délai de 4 semaines pour la livraison.

Page 42: J-J1: Classeurs. Veuillez allouer un délai de 5 semaines pour la livraison.

Page 34: C: Agenda gastronomique des affaires 1990.

Nous nous excusons auprès de nos clients pour tout inconvénient. 4433



LE COMTÉ DE ST-FRANÇOIS ET L'ESTRIE ONT BESOIN D'UN LEADERSHIP...

Monique Gagnon-Tremblay a manqué à ses engagements:

- Régime des rentes pour les femmes au foyer nul
- Aide au réseau des garderies nul
- Centre de micro-électronique nul
- Parc de recherche universitaire nul
- Amélioration du réseau routier nul
- Protection et développement de l'emploi (Lowney's, Kayser...) nul
- École supérieure de musique nul
- Points de services C.L.S.C. nul
- Parité de l'aide sociale nul
- Sous-financement de l'éducation nul

JE PRENDS LE PARTI DE ST-FRANÇOIS AVEC RÉAL RANCOURT

AUTORISÉ ET PAYÉ PAR CLAUDE GIBEAULT AGENT OFFICIEL DU PARTI QUÉBÉCOIS DU COMTÉ ST-FRANÇOIS

270, CORBEIL, FLEURIMONT
TEL.: 823-8233